



PROJET 2012

PROTÉGER ET PRÉPARER L'AVENIR
DES ENFANTS DE FRANCE



Éditorial.....	P. 3
Repères.....	P. 5

LE COURAGE

Mieux valoriser notre première richesse : le talent des hommes et des femmes	P. 6
Sortir des 35 heures en inventant une nouvelle démocratie sociale.....	P. 6
Alléger le coût du travail.....	P. 7
Miser sur la formation professionnelle.....	P. 7
Faire de 2012-2017 le quinquennat des PME conquérantes	P. 7
Supprimer les freins à la croissance des PME : effets de seuil sociaux et accès au financement.....	P. 8
Faciliter l'accès à l'innovation, aux talents et aux marchés.....	P. 8
Simplifier : halte à la complexité administrative.....	P. 8
Développer l'innovation et les filières d'excellence	P. 8
Faire du « made in France » une marque aussi reconnue que le « made in Germany ».....	P. 8
Promouvoir l'indépendance et la sécurité alimentaires.....	P. 9
Confirmer le choix du développement durable, avec le soutien aux filières vertes et à la filière nucléaire.....	P. 9
Pour plus de justice sociale, réaffirmer l'équilibre des droits et des devoirs	P. 9
Créer une différence plus importante entre les revenus du travail	

et les revenus de l'assistance.....	P. 10
Accompagner chacun vers l'emploi.....	P. 10
Construire plus pour les classes moyennes et accompagner chacun dans son parcours résidentiel.....	P. 10
Garantir pour chacun l'accès à la santé de demain.....	P. 11
Lutter plus efficacement contre la fraude.....	P. 11

LE RASSEMBLEMENT

Faire de l'éducation la première priorité du quinquennat	P. 12
Faire confiance aux familles et accompagner les parents dans leur mission éducative.....	P. 12
Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux et les références communes à tous les Français.....	P. 13
Donner un nouvel élan à l'école en accordant plus d'autonomie aux établissements.....	P. 13
Développer l'accompagnement personnalisé des élèves et revaloriser le métier d'enseignant.....	P. 13
Pour que l'école favorise la réussite de chacun, passer du collège unique au collège pour tous.....	P. 14

Promouvoir l'égalité des chances et la méritocratie républicaine.....	P. 14
Poursuivre la modernisation de l'enseignement supérieur.....	P. 14
Consolider le pacte républicain	P. 14
Mettre la priorité sur l'exécution de toutes les peines, en particulier pour les mineurs.....	P. 14
Accroître la présence des forces de l'ordre sur le terrain.....	P. 15
Renforcer la maîtrise des flux migratoires, mobiliser le cadre national et européen.....	P. 15
Affirmer les valeurs républicaines.....	P. 15
Valoriser tous les territoires de la République.....	P. 15
Garder notre avance face aux défis de l'autonomie : handicap et dépendance.....	P. 16
Transmettre notre patrimoine culturel et favoriser la création.....	P. 16
Être sur le podium des grandes nations sportives.....	P. 16

L'AMBITION

Renforcer l'esprit d'audace et de conquête	P. 18
Aider nos entreprises à profiter du dynamisme de la croissance mondiale.....	P. 18

Renforcer le rayonnement de la France grâce à la francophonie et aux Français et aux Français de l'étranger.....	P. 18
Garantir la protection des Français et l'influence de la France grâce à la Défense nationale.....	P. 18
Promouvoir une refondation de l'Europe, plus forte et plus protectrice	P. 19
Promouvoir des industries fortes en Europe : la fin de la libéralisation et de la concurrence comme dogmes.....	P. 19
Instaurer des relations commerciales équitables avec le principe de réciprocité.....	P. 19
Consolider la zone euro grâce à l'intégration économique et fiscale à 17.....	P. 20
Continuer à enrichir la construction européenne avec des projets entre États pionniers, en commençant par le moteur franco-allemand.....	P. 20
Consolider l'identité européenne en défendant les frontières de l'Europe.....	P. 21
Être à la pointe du combat pour une mondialisation équitable	P. 21
Permettre aux pays les moins développés d'élever leur niveau de vie grâce à une politique de codéveloppement solidaire.....	P. 21
Continuer à améliorer la gouvernance mondiale.....	P. 21

Un projet à coût zéro.....

Comment voter ?.....	P. 23
Adhérez !.....	P. 24



PROJET 2012

PROTÉGER ET PRÉPARER L'AVENIR DES ENFANTS DE FRANCE

Face à la crise, nous voulons que la France garde la maîtrise de son destin. Nous refusons la résignation. Nous refusons de subir. Nous ferons ce qui est juste et nécessaire pour sortir ensemble plus forts de la crise. La France trouvera en elle les conditions de son renouveau.

Nous sommes convaincus que notre histoire, notre diversité et notre singularité sont une force dans le monde de demain. Nous voulons rester ce que nous sommes. Nous voulons préserver un modèle de développement social qui ne laisse au bord du chemin aucun citoyen, aucun territoire. Voilà l'humanisme auquel nous sommes attachés. Nous voulons défendre nos valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité. Nous les portons au niveau national comme dans l'ensemble des territoires qui font la richesse de notre République, au plus près des Français. Attentifs aux inquiétudes et aux espoirs des classes moyennes, de ceux qu'on n'entend pas, nous ferons tout pour que chacun trouve sa place dans notre société et nous aide à construire la France de nos enfants. Nous voulons vivre dans une société de justice ; les efforts que nous demandons aux Français doivent être équitablement répartis. Équité et justice sont les mots d'ordre de notre famille politique.

Nous continuons de défendre les ambitions de notre projet de 2007, mis en œuvre par le président de la République : la revalorisation du travail, le choix de la responsabilité, le renforcement de la compétitivité de notre économie, le respect de chacun et la fierté de notre nation. Nous sommes fiers de notre pays.



Jean-François Copé

SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DE L'UMP



Bruno Le Maire

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
AU PROJET



Fabienne Keller

DÉLÉGUÉE
GÉNÉRALE ADJOINTE
AU PROJET



Valérie Rosso-Debord

DÉLÉGUÉE
GÉNÉRALE ADJOINTE
AU PROJET

Mais la crise économique et financière que nous connaissons depuis 2008 nous fait entrer dans un monde nouveau. Les puissances occidentales ont perdu le monopole des capitaux, des innovations et de la recherche. Elles doivent désormais composer avec les puissances émergentes, en particulier la Chine, le Brésil et l'Inde. Nous devons trouver notre place dans un commerce mondial plus équitable, qui peut être une chance pour nos entreprises et pour nos emplois en France. Nous devons améliorer notre compétitivité pour préserver notre industrie et notre agriculture. Nous devons développer des filières de qualité, innover, monter en gamme, mieux former nos salariés. Nous faisons le choix de la croissance durable, respectueuse de l'homme et de l'environnement. Nous refusons la décroissance.

Le monde nouveau appelle des choix sans précédent dans notre histoire récente. Pour rester ce que nous sommes, nous devons assumer le changement. Pas un changement à la marge : un changement en

profondeur de notre pacte économique et social.

Nous ne pouvons plus continuer à redistribuer sans produire davantage sur notre territoire, nous ne pouvons plus taxer lourdement le travail pour financer notre protection sociale, nous ne pouvons plus laisser dériver nos finances publiques en laissant à la charge de nos enfants le remboursement de nos dettes. Nous voulons au contraire nous engager dans un cycle de désendettement qui nous conduira à l'équilibre budgétaire. La dette est une prison. Nous voulons renforcer notre souveraineté sur les marchés. Nous voulons

refonder le financement de notre protection sociale pour en assurer la pérennité. Nous voulons sortir définitivement des 35 heures par la négociation collective, en adaptant la durée du travail aux besoins des entreprises. Nous voulons favoriser les revenus du travail par rapport aux revenus de l'assistance, pour inciter au retour à l'emploi. Nous assumons un changement profond dans notre modèle économique et social, avec un objectif : la relance de la production en France et un emploi pour chacun.

En acceptant ces changements, nous sommes convaincus que la France garde des atouts maîtres dans la mondialisation : la qualité de nos salariés, la vivacité de notre recherche, nos infrastructures de transport, notre réseau numérique, notre démographie et notre position géographique sont autant de forces. Tout est encore possible pour nous, pourvu que nous prenions collectivement les bonnes décisions : plus de formation, plus de recherche, plus de coopération et de solidarité entre nous.

Nous voulons défendre le pacte républicain. La France est heureuse quand elle est unie. La France est heureuse quand les promesses de la République sont tenues. L'effort éducatif sera notre priorité. Nous faisons confiance aux familles et voulons aider les parents dans leur mission éducative. Nous estimons également nécessaire de réformer en profondeur notre école primaire et le collège, pour donner réellement une chance à chacun. Nous voulons une pleine autonomie pour les établissements. Nous voulons un accompagnement personnalisé pour chaque élève. Nous voulons assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux en les évaluant régulièrement. Pour cela, nous comptons sur le corps enseignant, dont nous voulons revaloriser le statut et les carrières. Nous affirmons la valeur de la voie professionnelle et des formations en alternance. Respecter le parcours de chacun, tenir compte de la diversité des élèves et de leurs attentes, c'est favoriser le succès de tous.

La République est un idéal, elle est aussi une somme de règles et de valeurs. La République est forte quand chacun respecte ses règles et ses valeurs. Nous améliorerons donc le fonctionnement de la chaîne pénale, pour

“ Demain est une chance pour la France. Dominer la crise, protéger les plus fragiles : ce sont les urgences absolues. Construire la France de nos enfants, préparer le monde à venir : ce sont nos engagements. ”

que toute peine soit exécutée et que chaque délit soit réellement sanctionné. Nous ne transigeons pas avec les droits, nous ne transigeons pas non plus avec les devoirs de ceux qui vivent sur notre territoire. Partout sur le ter-

ritoire, le principe de laïcité sera rappelé et défendu. Nous combattons l'immigration illégale et nous veillerons à maîtriser nos flux migratoires pour favoriser une intégration dans de meilleures conditions de ceux qui font en toute légalité le choix de la France. La France est diverse mais elle se veut unie. Nos valeurs communes sont le ciment de cette unité.

Une France forte est une France qui peut prendre toute sa place en Europe. Nous voulons donc prendre nos déci-

“ Nous voulons défendre le pacte républicain. La France est heureuse quand elle est unie. La France est heureuse quand les promesses de la République sont tenues. ”

sions sociales, économiques, fiscales et budgétaires en coordination étroite avec l'Allemagne. Nous avons trop souffert des divergences de choix entre nos deux nations. Nous sommes décidés à réduire nos dépenses publiques. Nous retrouverons un équilibre budgétaire en 2016. Nous ferons les efforts de compétitivité qui nous permettront de gagner des parts de marché et de développer les emplois en France. Nous travaillerons à la convergence entre France et Allemagne, dans le respect de nos identités nationales.

Notre destin se jouera dans une Europe plus rassemblée. Nous voulons une Europe qui change, dans un monde nouveau. Nous voulons une Europe qui défende nos emplois, la richesse productive et la sécurité des Européens. Nous voulons une Europe sociale, qui puisse servir de modèle aux autres peuples du monde : car une économie ne trouve de sens que lorsqu'elle est au service de l'homme. Nous voulons une Europe qui gagne en efficacité, en lucidité et en démocratie. Nous voulons une Europe plus simple, pour que chacun puisse comprendre les modalités de décision européennes et les responsabilités des institutions. Nous considérons les dix-sept États membres de la zone euro comme le noyau dur de cette Europe nouvelle.

Demain est une chance pour la France. Dominer la crise, protéger les plus fragiles : ce sont les urgences absolues. Construire la France de nos enfants, préparer le monde à venir : ce sont nos engagements. Rassembler, respecter : ce sont les principes de notre action.

Si en 2012 nous faisons le choix du courage de travailler plus et de dépenser moins ; si nous faisons le choix du rassemblement, pour réconcilier réussite individuelle et collective ; si nous faisons le choix de l'ambition, en portant haut les valeurs de la France dans la mondialisation, alors nous saurons rester maîtres de notre destin. Alors nous pourrions protéger et préparer l'avenir des enfants de France. **■**

PRÉPARATION DU PROJET

UN LONG TRAVAIL DE COPRODUCTION

Le projet qui est soumis au vote des adhérents de l'UMP est le résultat d'un long travail de coproduction. Pendant plus d'un an, l'UMP s'est mobilisée à tous les niveaux : adhérents, élus, parlementaires, secrétaires nationaux, fédérations professionnelles, clubs et think tanks, experts, internautes... ont pu apporter leur contribution à la démarche. L'heure est à présent au vote des adhérents. En donnant votre avis sur les propositions, c'est vous qui en ferez notre projet pour 2012. Ce projet sera ensuite mis à la disposition de notre candidat pour l'élection présidentielle et il sera la base de notre plate-forme législative.

EN DATES

DÉCEMBRE 2010

11 : lancement de la démarche « Projet 2012 » lors du Conseil national

JANVIER 2011

18 : lancement du Conseil des clubs et des think tanks
29 : coup d'envoi des débats dans les fédérations, lors d'un séminaire des cadres

MARS

08 : convention « La sanction, première des préventions »

AVRIL

5 : convention « La laïcité pour mieux vivre ensemble »

MAI

3 : convention « Bataille pour l'emploi : les clés de la réussite »

JUIN

8 : convention « Justice sociale : solidaires et responsables »
14 : convention « La ruralité, un atout pour la France »

21 : convention « La place des femmes dans la société : un rendez-vous de modernité »
28 : convention « Révolution numérique : le meilleur reste à venir »

JUILLET

5 : convention « L'avenir de la démocratie sociale : pour un dialogue social efficace et apaisé »
7 : convention « Les défis de l'immigration »

SEPTEMBRE

03 : rapport d'étape sur le projet lors du Campus à Marseille
20 : convention « La Défense nationale, une ambition au service de nos valeurs et de nos intérêts »
27 : convention « La culture, au cœur de la cohésion nationale »

OCTOBRE

4 : convention « Lutte contre la solitude : un nouveau défi pour tous les Français »

11 : convention « Garantir à chacun la santé de demain »
20 : convention « La France sur le podium des nations sportives »

25 : 1^{re} réunion du comité de rédaction du projet, rassemblant équipe dirigeante de l'UMP, ministres, parlementaires incarnant les différentes sensibilités de notre mouvement pour faire la synthèse des propositions
26 : convention « Quelle politique pour le tourisme de 2012 à 2017 ? »

NOVEMBRE

3 : convention « Une Europe forte et protectrice, un enjeu pour la France »
8 : convention « Éducation : du savoir pour tous à la réussite de chacun »
10 : convention « Vivre et réussir ensemble : la Nation dans la mondialisation »
15 : convention « Pas de fatalité face aux défis du logement ! »
17 : convention « Une justice

modernisée, facteur de cohésion dans la société »
17 : convention « Développement durable : l'avenir se prépare aujourd'hui »
22 : 1^{re} convention de synthèse, sur les propositions économiques et sociales : « Le rendez-vous du courage »
24 : convention « Outre-mer : des ambitions communes, un destin partagé »
28 : convention « Agriculture et alimentation : le choix de l'indépendance et de la qualité »
29 : 2^e convention de synthèse, sur l'éducation et les questions régaliennes : « Le rendez-vous du rassemblement »

DÉCEMBRE

1 : convention « Les politiques du handicap : des progrès considérables, une dynamique à poursuivre »
6 : 3^e convention de synthèse, sur la place de la France en Europe et dans le monde : « Le rendez-vous de l'ambition »
13 : dernière réunion du comité de rédaction du projet
14 : présentation du texte du projet au bureau politique
À partir de mi-décembre : diffusion du texte du projet aux adhérents

JANVIER 2012

14-26 : vote des adhérents sur le projet 2012
28 : vote du conseil national sur le projet 2012

EN CHIFFRES

78 000 votes sur les propositions mises en débat sur www.projet-ump.fr

17 600 courriers et mails de contributions

8 000 commentaires déposés sur le site du projet

13 000 participants aux conventions nationales
Plus de 500 réunions de groupes de travail

120 rapports de secrétaires nationaux, parlementaires et fédérations professionnelles

393 intervenants aux conventions (dont 21 ministres, 86 parlementaires et 193 experts et personnalités étrangères)

320 réunions sur le projet dans les fédérations

Plus de 50 débats, colloques et conventions organisés par les membres du Conseil des clubs et des think tanks
27 conventions nationales

LE COURAGE

PRODUIRE PLUS ET DÉPENSER MOINS

Produire plus, c'est proposer pour la France un nouveau modèle de croissance, qui met le travail, la production, le talent des femmes et des hommes au centre de l'activité économique plutôt que la rente, l'assistanat ou la spéculation. Cette nouvelle croissance s'appuiera d'abord sur les PME et s'inscrira dans une dynamique de développement durable et d'innovation continue.

Dépenser moins, c'est retourner à l'équilibre des finances publiques en 2016. Les engagements pris par la majorité seront tenus et chaque nouvelle dépense publique sera compensée par des économies au moins

équivalentes. Le projet que nous proposons pour la France « coûte » zéro euro.

Enfin, dans notre modèle économique et social, il nous faut réaffirmer l'équilibre des droits et des devoirs, afin de répartir équitablement les efforts et de garantir le droit au logement et l'accès à la santé.

Produire plus et dépenser moins, c'est ainsi que nous répondrons efficacement à la question du chômage. C'est ainsi que nous augmenterons durablement le pouvoir d'achat des Français. C'est ainsi que nous renforcerons la justice sociale et l'égalité des chances en France.

Mieux valoriser notre première richesse : le talent des hommes et des femmes

Nous avons moins de matières premières que d'autres régions du monde. Notre principale richesse, ce sont les femmes et les hommes, leur travail.

Pourtant, le talent des Françaises et des Français est entravé par des blocages qui sont la cause d'un chômage important et d'un pouvoir d'achat insuffisant. Il faut transformer notre rapport au travail. Travailler plus est inévitable. Travailler mieux est indispensable.

Sortir des 35 heures en inventant une nouvelle démocratie sociale

Les partenaires sociaux ont mis en évidence que nous travaillons moins que dans les autres pays européens et développés. Pour créer plus de richesses dans notre pays et assurer le financement de notre modèle social, nous devons travailler



plus. L'action du gouvernement a été constante dans ce domaine depuis 2007, avec la réforme des retraites et l'assouplissement des 35 heures.

Nous devons franchir une nouvelle étape et inciter les employeurs et les employés à **ouvrir des négociations sur le temps de travail, dès 2012 en échange d'une augmentation des salaires** et sans remettre en cause la durée légale du travail de 35 heures. Dans le secteur privé,

ces négociations auront lieu au niveau des branches, ou à défaut des entreprises : l'organisation du travail ne peut pas être uniforme dans tous les secteurs d'activité. Nous inciterons chacun à ouvrir ces négociations et à aboutir à un accord en modulant les exonérations de charges en fonction de l'avancée des négociations.

Dans le secteur public, des négociations seront ouvertes dans **chacune des fonctions publiques**.



Par ailleurs, nous maintiendrons le régime d'exonération fiscale et de charges sociales sur les heures supplémentaires, sur la base de la durée du travail définie dans le cadre de la négociation collective.

➤ Alléger le coût du travail

Nous voulons conserver notre modèle de protection sociale, mais nous devons refonder son financement pour qu'il ne pèse plus uniquement sur le travail et donc sur la création d'emplois et la compétitivité de nos entreprises.

Les allocations familiales et l'assurance-maladie sont des politiques publiques universelles qui ne sont pas liées à l'emploi. À terme, ces prestations doivent donc être financées par la fiscalité générale et non, comme aujourd'hui, par les cotisations sociales sur le travail.

Dans un premier temps, nous proposons un transfert des cotisations familiales pesant sur le coût du travail vers une fiscalité anti-délocalisation qui rétablit des conditions de concurrence équitables pour les salariés français.

➤ Miser sur la formation professionnelle

Si le capital humain est notre première richesse, alors on ne peut pas le considérer comme une variable d'ajustement ! On doit mettre la formation professionnelle au cœur de nos décisions d'investissement. Garantir l'employabilité des travailleurs français, c'est la meilleure assurance contre le chômage.

Nous souhaitons que l'apprentissage et l'alternance deviennent un chemin privilégié vers l'emploi. Nous voulons porter à un million le nombre des apprentis sur cinq ans. Nous donnerons à ceux qui le souhaitent la possibilité d'entrer dans l'apprentissage dès 14 ans, mais également de revenir dans l'enseignement général. À cet effet, nous développerons les classes « métiers-études » dans le cadre du collège pour tous.

Nous souhaitons concentrer la formation continue sur ceux qui en ont le plus besoin. Nous voulons attribuer à chacun un compte individuel de formation dont le capital de départ sera inversement proportionnel à la forma-

tion initiale, afin qu'un salarié puisse bénéficier d'une formation tout au long de la vie, surtout lorsqu'il a une formation initiale courte ou lorsqu'il est porteur d'un handicap.

Faire de 2012-2017 le quinquennat des PME conquérantes

En France, entre les grands groupes, excellents leaders mondiaux, et les entreprises unipersonnelles très nombreuses, nous manquons d'entreprises de taille intermédiaire qui embauchent, exportent et innovent.

S'il est essentiel de maintenir les centres de décision et de recherche en France - c'est tout l'intérêt du crédit impôt-recherche -, s'il faut continuer à encourager l'autoentrepreneuriat qui favorise l'esprit d'entreprise des Français, ce n'est pas suffisant pour produire plus sur le sol français.

C'est pourquoi, tout en poursuivant les politiques publiques centrées sur la

création d'entreprises et l'innovation, nous devons mettre la priorité sur le développement des PME et singulièrement des entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Le développement des PME doit devenir la colonne vertébrale de notre politique économique. Il s'agit de tout repenser en fonction de cette question : « Est-ce oui ou non favorable au développement de nos PME conquérantes ? »

Pour que nos PME se développent, pour créer un tissu dense d'entreprises sur tout le territoire, à l'image du *Mittelstand* allemand, il faut des capitaux, des hommes, de l'innovation et l'appui des grandes entreprises ainsi que des pouvoirs publics.

➤ **Supprimer les freins à la croissance des PME : effets de seuil sociaux et accès au financement**

Nous voulons supprimer les deux principaux freins à l'emploi dans les PME : les effets de seuil sociaux et l'accès au financement.

Nous devons **faire évoluer les seuils à partir desquels les PME doivent respecter certaines obligations sociales**, pour continuer à protéger les salariés sans entraver le développement des entreprises et l'emploi.

Nous voulons également **faciliter le financement des PME dans ses différentes composantes** : l'autofinancement, en modulant l'impôt sur les sociétés en fonction des stratégies de croissance ; le crédit, en s'assurant que nos banques financent notre économie ; les fonds propres, notamment avec une meilleure orientation de l'épargne des Français, et avec des fonds d'investissement spécialisés par filière et adossés à des pôles de compétitivité, déclinaisons régionales du fonds souverain français (FSI, Fonds stratégique d'investissement).

➤ **Faciliter l'accès à l'innovation, aux talents et aux marchés**

Pour faciliter l'accès à l'innovation, nous voulons encourager les PME à développer des brevets. **Le premier dépôt de brevet doit être gratuit pour les PME. Nous voulons conditionner une partie des financements européens pour la recherche** (Programme-cadre de recherche et de développement) **à la participation de PME aux projets de recherche.**

Pour attirer les talents dans les PME, nous développerons les groupements d'employeurs et les prêts de main-d'œuvre entre PME et grands groupes.

Enfin, pour faciliter l'accès des PME aux marchés publics, nous voulons **accélérer l'application des mesures de simplification du *Small Business Act européen***. **À l'export, nous développerons**



des stratégies exportatrices et des « filières export » associant TPE, PME et grands groupes. Les grands groupes ne pourront bénéficier de soutiens publics à l'export que s'ils contribuent à la mise en place de ces filières, dans le respect des règles européennes.

➤ **Simplifier : halte à la complexité administrative**

Nous **simplifions complètement les procédures administratives des PME en mettant en place un guichet unique.** Pour encourager l'emploi et la croissance des PME, nous voulons que l'administration passe d'une logique de contrôle à une logique de service.

Au-delà des PME, tous les usagers et citoyens bénéficieront de cette simplification administrative qui doit devenir une exigence continue pour les pouvoirs publics. Afin de la formaliser, nous voulons **une « règle d'or de la simplification » : toute nouvelle norme doit systématiquement en supprimer une ancienne.**

Développer l'innovation et les filières d'excellence

➤ **Faire du « made in France » une marque aussi reconnue que le « made in Germany »**

Les efforts de la majorité ont permis de renforcer la compétitivité de la France. Il faut aller encore plus loin. Nous voulons encourager nos entreprises à **innover pour monter en gamme.** Nous souhaitons donc **maintenir le crédit**



impôt-recherche. Par ailleurs, nous voulons mieux valoriser la recherche publique en favorisant les liens entre les universités et les entreprises et en intéressant les chercheurs publics aux retombées financières de leurs découvertes.

Nous voulons également développer nos filières d'excellence.

La filière médicale doit être encouragée. Nous voulons poursuivre la dynamique engagée par les investissements d'avenir et les plans de santé publique en faveur de la recherche médicale publique et privée. Sans abandonner l'exigence éthique qui fait honneur à la France, nous voulons que ces efforts contribuent au mieux-être de tous les Français et à notre prospérité. Le développement de la télémédecine représente par exemple un élément majeur pour la santé de demain.

La filière numérique est un atout essentiel pour la France en termes de compétitivité de l'ensemble de l'économie. C'est un gisement de croissance, d'in-





novation et d'amélioration de la qualité de vie qu'il faut toujours mieux valoriser.

Nous souhaitons inciter chaque Français, mais aussi chaque PME à tirer bénéfice des progrès du numérique. Nous proposons d'établir **une procédure unique faisant intervenir systématiquement l'autorité judiciaire – hors circonstances exceptionnelles – pour la mise en place de blo-**

cage ou de filtrage sur le réseau.

Nous voulons faire de la neutralité d'Internet un objectif politique pour garantir la liberté d'expression et un environnement favorable à l'innovation.

Nous souhaitons ici agir à la fois sur l'écosystème, pour le rendre plus propice au développement du numérique et au financement d'entreprises innovantes, sur la formation initiale et continue, ainsi que sur le développement de l'accès et de nouveaux services. En particulier, nous voulons **faire du déploiement du très haut débit un grand projet national d'infrastructure avec une couverture d'ici à 2020 de 100 % du territoire.** La réduction de la fracture numérique est un accélérateur de la croissance française.

Pour renforcer et développer **la filière touristique** et en faire un véritable levier de croissance, nous faisons le choix de la qualité en poursuivant la modernisation de l'offre et l'amélioration de la qualité

des hébergements engagées depuis cinq ans. Nous voulons revoir le dispositif d'aide à travers les prêts hôteliers Oseo/CDC aujourd'hui sous-utilisé et mobiliser des financements novateurs pour faciliter la transmission des entreprises.

Nous souhaitons que les métiers du tourisme et de l'hôtellerie-restauration soient davantage valorisés auprès des jeunes.

Nous proposons enfin de poursuivre et d'intensifier les efforts de promotion engagés par l'Agence nationale de déve-



loppement touristique – Atout France – sur les marchés étrangers, et plus particulièrement les pays émergents.

➤ **Promouvoir l'indépendance et la sécurité alimentaires**

Nous souhaitons réaffirmer l'indépendance et la sécurité alimentaires de la France et de l'Europe alors que les produits agricoles ne sont pas des biens comme les autres. Nous voulons également faire le choix de la qualité.

Nous continuerons à travailler à la structuration de filières de production. Nous aiderons les agriculteurs en soutenant l'installation et la reprise d'activité, et en accélérant l'innovation. Nous défendrons les terres agricoles contre la spéculation, notamment en périphérie des grandes villes. Nous développerons les instruments de gestion des risques.

Nous défendrons également notre filière agroalimentaire au niveau européen, au travers de la politique agricole commune, qui vient soutenir les agriculteurs lorsqu'il y a des difficultés et qui amortit le surcoût lié aux règles environnementales européennes. Nous agissons également au niveau européen pour mettre en œuvre le principe de réciprocité des normes sociales et environnementales, vis-à-vis des produits agricoles de provenance étrangère.

➤ **Confirmer le choix du développement durable, avec le soutien aux filières vertes et à la filière nucléaire**

Nous nous inscrivons **dans la continuité du Grenelle de l'environnement** qui a enclenché une transformation majeure de notre modèle économique. Nous souhaitons développer **les filières vertes.** La France doit faire partie des leaders mondiaux des équipements industriels liés aux énergies renouvelables, en mobilisant la recherche publique et la commande publique.

Le comportement des administrations en la matière doit être exemplaire : la commande publique ainsi que l'attribution des aides publiques doivent intégrer systématiquement les critères environnementaux et énergétiques. Par ailleurs, l'offre française d'éco-produits doit être valorisée auprès des consommateurs.

Nous voulons continuer à faire profiter les Français et nos entreprises d'une énergie sûre et à coût réduit. Nous souhaitons donc **confirmer le choix du nucléaire, dans le respect de normes de sûreté très strictes.**

Pour plus de justice sociale, réaffirmer l'équilibre des droits et des devoirs

La France a le modèle social le plus généreux des pays de l'OCDE : chaque année, 30 % de la richesse produite est consacrée à la protection sociale. Grâce à cette solidarité, les inégalités sont moins fortes que dans la plupart des autres pays européens et les Français ont moins souffert de la crise. Nous sommes totalement attachés à la défense de notre modèle de solidarité.

Face au poids de la dette qui nous oblige à réduire les dépenses publiques, en sortie de crise, il faut réformer notre modèle si nous voulons le transmettre à nos enfants.

Nous souhaitons que la protection sociale soit fondée sur les droits et les devoirs de chacun, et que l'on passe d'une logique d'assistance à une logique de responsabilité. Nous souhaitons améliorer notre modèle social pour qu'il lutte plus



efficacement contre la première inégalité sociale : le chômage.

L'effort national en faveur du logement est également un enjeu majeur pour la justice sociale, le pouvoir d'achat et la qualité de vie des Français. Nous voulons construire plus, particulièrement pour les classes moyennes et redynamiser le parcours résidentiel pour permettre aux Français de se loger à des prix raisonnables.

Pour « humaniser » notre modèle social, il faut aussi sortir de la logique de guichet pour entrer dans une démarche de suivi et d'accompagnement des personnes, en tenant compte de la réalité des situations de chacun. Dans le domaine de la santé, la loi HPST (Hôpital, patients, santé et territoires) de 2009 a recentré le système de soins autour du patient et a mis en place les outils nécessaires pour améliorer l'accès aux soins. Il nous faut maintenant mettre en place cette logique de suivi et d'accompagnement des personnes dans d'autres domaines, notamment le logement et l'accès à l'emploi.

Enfin, nous engagerons une lutte déterminée contre la fraude et nous ne tolérerons pas que certains se placent dans la position du « passager clandestin ». Nous ferons une transparence totale sur le versement des aides et leur contrôle.

Lorsque l'UMP met en cause l'assistanat, elle ne vise pas les bénéficiaires de la solidarité nationale. Elle vise une préférence française pour l'indemnisation passive plutôt que pour une aide active à l'insertion.

Cette préférence n'est pas d'abord le résultat d'un choix individuel des titulaires de minima sociaux qu'il faudrait montrer du doigt - les abus existent mais ils ne sont pas une généralité ; elle est la conséquence d'un choix collectif, dont la gauche est largement responsable : il est plus facile de verser une allocation sans contrepartie ni accompagnement en « achetant » ainsi le silence des personnes concernées - c'était le cas du revenu minimum d'insertion (RMI) - plutôt que de créer un environnement porteur incitant fortement les allocataires à reprendre une activité.

Nous voulons créer cet environnement, qui repose sur les droits et les devoirs, avec une ambition plus grande que le versement aveugle d'une allocation par virement bancaire. Il en va de l'équilibre de notre modèle. Il en va aussi et surtout de la dignité des plus vulnérables que l'on ne doit pas laisser s'enfer-

mer dans l'assistanat. Reconnaître qu'une personne a des droits et des devoirs, c'est la considérer et c'est reconnaître ses capacités. Pour aider une personne en difficulté, une allocation ne remplacera jamais l'accompagnement humain, les solidarités familiales et de proximité, l'engagement généreux de bénévoles et de professionnels, au plus près des réalités. Ne laissons pas une logique administrative étouffer les solidarités humaines et déresponsabiliser le corps social.

➤ Créer une différence plus importante entre les revenus du travail et les revenus de l'assistance

Nous voulons créer une différence plus importante entre les revenus du travail et les revenus de l'assistance, pour valoriser le travail et éviter d'enfermer nos concitoyens dans le piège de la pauvreté.

Nous souhaitons **fusionner la prime pour l'emploi (PPE) et le revenu de solidarité active (RSA) activité**, qui ont le même objectif.

Par ailleurs, les Français qui travaillent doivent avoir un revenu plus important que ceux qui bénéficient des minima sociaux. Nous souhaitons donc que, **pour les bénéficiaires du RSA socle, le cumul des revenus sociaux, y compris ceux issus des droits connexes et tarifs spéciaux mis en place par les collectivités locales, ne dépasse pas 75 % du Smic.**



Enfin, nous voulons **rendre les allocations chômage dégressives dans le temps, dès lors que le taux de chômage commencera à diminuer**, pour encourager le retour à l'emploi.

➤ Accompagner chacun vers l'emploi

Nous développerons **les contrats d'insertion, afin d'inciter les bénéficiaires du RSA à reprendre une activité**. Un contrat à temps très partiel pour rendre un service à la collectivité est un premier pas pour sortir la personne en difficulté de la spirale



de l'isolement, pour l'aider à retourner vers l'activité. C'est aussi une manifestation concrète d'un équilibre entre droits et devoirs. La solidarité nationale ne peut pas s'appliquer pour celui qui refuse de travailler alors qu'il en a la capacité et peut gagner davantage. **Nous diminuerons donc le RSA socle pour les personnes qui refuseraient un contrat d'insertion, alors qu'elles peuvent travailler.**

➤ Construire plus pour les classes moyennes et accompagner chacun dans son parcours résidentiel

Le logement pèse trop sur le budget des ménages. Notre action en faveur du logement vise à sécuriser le pouvoir d'achat des Français tout en répondant à leurs aspirations profondes, notamment la propriété. Les Français ont moins besoin d'aides financières pour se loger que de logements accessibles à des coûts raisonnables. Nous voulons donc construire plus et proposer des parcours résidentiels adaptés pour chacun, depuis les études ou l'entrée dans la vie active jusqu'à l'accession à la propriété, qui reste un objectif majeur de notre action.

Nous voulons **maintenir notre effort sur la construction de logements sociaux mais aussi construire plus de logements intermédiaires pour les classes moyennes**. C'est parce que le parcours résidentiel des classes moyennes est bloqué que les prix montent pour elles et que le logement social est considéré comme un recours pour beaucoup de nos concitoyens.

Pour sortir de ce blocage, nous comptons **encourager les maires « construc-**



teurs » en zone tendue, grâce à des modulations des dotations de l'État en fonction des efforts des communes. Nous souhaitons mobiliser les terrains disponibles, grâce à une fiscalité adaptée qui permet de lutter contre la rétention du foncier non bâti dans les zones tendues, et grâce à un plan d'urgence de l'État pour construire sur les terrains publics non utilisés. Nous simplifierons les normes d'urbanisme en zone tendue pour densifier le tissu urbain et réduire les délais de construction.

Pour favoriser l'accès à la propriété, nous voulons instaurer un « droit d'achat » pour les locataires de logements sociaux. Les revenus de ces ventes contribueront au financement de nouveaux logements sociaux.

Nous souhaitons aussi faciliter la location de logements dans le parc privé à prix raisonnables pour les personnes à faibles revenus. Pour cela, nous voulons développer l'intermédiation locative pour les étudiants : cela rassure les propriétaires et lutte contre la vacance des logements. Nous souhaitons aussi créer un « bail gagnant-gagnant » : le propriétaire accepterait de pratiquer des loyers faibles et de renoncer aux garanties, en échange de délais de préavis plus réduits et de procédures d'expulsion accélérées. Ce bail permettrait également de simplifier et d'accélérer les procédures d'expulsion pour les locataires de mauvaise foi ou qui troublent le voisinage. Le développement de la colocation intergénérationnelle mérite enfin d'être soutenu.

Nous souhaitons la transparence totale dans l'attribution des logements sociaux.

Il est proposé de créer un guichet unique de la demande de logement social, au niveau de chaque agglomération, regroupant tous les acteurs compétents. Ce guichet unique enregistrerait toutes les demandes, procéderait à une cotation de chaque demande (priorisation par critères avec rang individuel de priorité) et fléchirait les attributions de logements. Cette fonction de guichet unique pourrait aussi s'étendre à l'allocation des différentes aides au logement, aujourd'hui dispersées entre un trop grand nombre d'acteurs, à l'information des particuliers et à la gestion des sorties d'hébergement. Chaque demandeur et résident du parc HLM disposerait ainsi d'une vision objective de sa situation. Cela permettrait aussi de mieux tenir compte de la situation matérielle des occupants de HLM, en adaptant les loyers et en accompagnant les locataires qui éprouvent des difficultés de paiement.

➤ Garantir pour chacun l'accès à la santé de demain

La France se classe au 3^e rang mondial en matière de dépenses de santé en y consacrant chaque année près de 12 % de son PIB. Cet investissement massif et la qualité de nos professionnels de santé nous permettent de vivre plus longtemps en bonne santé et de bénéficier de l'un des tout meilleurs systèmes de santé au monde. Ce modèle, que le monde entier nous envie, est notre bien commun. Nous devons en être fiers et collectivement responsables.

Nous voulons donc proposer un nouveau contrat de santé aux professionnels et aux patients pour renforcer l'accessibilité géographique et financière des soins, qui est une source d'inquiétude croissante pour nos concitoyens.

Les patients doivent être au cœur du système de soins : nous voulons renforcer la « démocratie sanitaire », par plus de pédagogie, et un meilleur accès à l'information. Nous voulons promouvoir l'individualisation des parcours de soins, dans le respect du principe de liberté d'installation des médecins.

Nous devons également promouvoir le « juste soin » : il faut améliorer la prise en charge des patients en faisant mieux travailler ensemble tous les professionnels

et en donnant la priorité à la qualité et à la pertinence des soins plutôt qu'à la quantité des actes médicaux. La télémédecine devra y contribuer.



Nous voulons aussi mieux organiser les parcours de soins, faire disparaître les examens et prescriptions inutiles, en responsabilisant patients et prescripteurs, pour que chaque euro dépensé le soit à bon escient, à l'hôpital comme en ville. L'équilibre financier de notre

système de santé dépend, en effet, des comportements de chacun.

La santé mentale, la prévention, notamment des troubles du comportement alimentaire et des toxicomanies, la santé environnementale, et la vaccination, doivent être des priorités du prochain quinquennat, car la santé ne se limite pas aux soins.

Enfin, nous devons soutenir l'ambition de notre recherche et de notre industrie pour proposer de nouvelles thérapies, générer de la croissance économique au service d'une médecine humaine et contribuer au rayonnement de la médecine française.

➤ Lutter plus efficacement contre la fraude

Nous souhaitons créer une carte sociale sécurisée. Sur le modèle de la carte Vitale, chaque citoyen sera titulaire d'une carte sociale biométrique et d'un numéro unique d'enregistrement. Cette carte regroupera les informations ouvrant des droits (état civil, situation familiale et professionnelle, etc.). Elle permettra à son titulaire de percevoir des prestations et de les faire évoluer en cas de changement de situation. Elle limitera la fraude en supprimant les possibilités de versement de pensions incompatibles et en facilitant les contrôles et les rapprochements de données avec l'administration fiscale et Pôle emploi.

Nous voulons également créer un fichier national des fraudeurs sociaux et fiscaux, pour lutter contre la récidive et aggraver progressivement les sanctions.

Nous voulons enfin créer un « FBI » de la lutte contre les fraudes, corps d'inspecteurs des contrôleurs qui aurait compétence sur toutes les fraudes sociales et fiscales. |

LE RASSEMBLEMENT

RÉCONCILIER RÉUSSITE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

En continuant à créer des richesses et des emplois, la France va pouvoir conserver son modèle de protection sociale. Elle va également pouvoir investir, avec deux priorités : l'éducation de nos enfants et le renforcement du pacte républicain. À travers ces deux priorités, nous voulons réconcilier la réussite individuelle et la réussite collective.

Notre destin dépend de l'effort éducatif que nous saurons fournir pour permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même. Pour être efficace, cet effort éducatif doit avoir des objectifs précis, adaptés aux défis du XXI^e siècle ; c'est notamment la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école primaire. Il doit être individualisé en fonction des besoins de chaque enfant. Il doit être adapté aux réalités de terrain. Il doit s'appuyer sur la famille, première responsable de l'éducation.

Notre destin dépend également de notre capacité à transmettre et à faire respecter les valeurs qui font la France – liberté, égalité, fraternité, mais aussi la laïcité, la sécurité et l'ensemble de notre patrimoine culturel. Fragilisé par l'individualisme ou la tentation communautariste, notre pacte républicain doit sans cesse être consolidé. Il ne doit pas être mis à mal par ceux qui ne respectent pas les lois de la République. Nous assumons une grande fermeté. Pour relever les défis du XXI^e siècle, pour s'affirmer dans un monde en plein bouleversement, notre Nation doit être capable de se rassembler, de mobiliser toutes les énergies dans une dynamique positive : chaque Français compte, chaque Français est important. Pour favoriser le patriotisme du XXI^e siècle, chacun doit rendre à la France ce qu'elle lui a donné.

Faire de l'éducation la première priorité du quinquennat

Après les avancées décisives accomplies dans l'enseignement supérieur depuis 2007, l'éducation doit être une priorité du prochain quinquennat. L'éducation est le creuset de la République ; c'est elle qui va permettre à nos enfants de sortir gagnants du monde nouveau, de réussir leur vie professionnelle et personnelle.

Nous réaffirmons notre confiance dans la famille et voulons aider les parents dans leur mission éducative.

Alors que les inquiétudes des parents et des enseignants sont nombreuses, nous voulons aussi donner à l'école un nouvel élan. Nous proposons donc trois axes d'action, radicalement opposés à la logique de moyens du Parti socialiste. La maîtrise des savoirs fondamentaux d'abord, qui doit être la priorité à l'école primaire. La personnalisation de l'enseignement ensuite, en accompagnant chaque enfant de manière individualisée, en sortant de la logique du collège unique et en tirant parti des potentialités du numérique. L'autonomie des établissements enfin, pour que l'école soit le plus efficace possible et pour que la gestion

et les projets pédagogiques puissent être adaptés aux réalités de terrain.

Faire confiance aux familles et accompagner les parents dans leur mission éducative

Le premier lieu de l'éducation, c'est la famille. À l'opposé de la gauche qui se défie d'elle en la considérant d'abord comme une cause d'inégalité, l'UMP fait confiance aux familles et veut aider les parents à remplir leur mission éducative.

Le développement de l'aide à la parentalité est un axe majeur de la politique familiale du XXI^e siècle. Nous encourageons les « maisons pour les familles »,



lieux ouverts aux parents pour qu'ils puissent rencontrer d'autres parents ou échanger avec des intervenants bénévoles ou professionnels. Nous souhaitons aussi donner la possibilité aux parents de fractionner le congé parental pendant les quinze premières années de l'enfant.

Nous voulons **miser sur la responsabilité des parents, en proposant un appui à ceux qui en ont besoin, mais aussi en sanctionnant les manquements manifestes et répétés de l'autorité parentale.** C'est la logique que nous avons développée avec succès en suspendant les allocations familiales pour les familles qui ne jouaient pas leur rôle contre l'absentéisme scolaire. Nous la poursuivrons.

Quand la gauche remet en cause le quotient familial et confond politique familiale et politique sociale, nous réaffirmons le caractère universel de la politique familiale.

➤ Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux et les références communes à tous les Français

Nous souhaitons qu'**aucun élève n'entre au collège sans maîtriser les savoirs fondamentaux**, c'est-à-dire sans savoir lire, écrire, compter. Nous voulons donc que la maîtrise des savoirs fondamentaux soit évaluée tout au long de la scolarité à l'école primaire. En fonction des résultats

obtenus, un accompagnement personnalisé des élèves en difficulté doit être mis en place avant l'entrée au collège.

Les résultats de ces évaluations, par établissement, doivent être rendus publics. Ils serviront également de base pour généraliser les méthodes d'apprentissage les plus efficaces et abandonner celles qui ne font pas leurs preuves.

Par ailleurs, nous souhaitons **renforcer la transmission d'un socle culturel commun** à tous les jeunes de notre pays. À ce titre, nous voulons réaffirmer la place de **l'enseignement de l'histoire et de la géographie de la France** en primaire et au collège. Nous attachons de l'importance à **l'instruction civique et morale** dans la formation des futures générations.

➤ Donner un nouvel élan à l'école en accordant plus d'autonomie aux établissements

Afin de responsabiliser les directeurs d'établissements scolaires primaires et secondaires et de leur permettre de s'adapter aux priorités locales, nous voulons leur **donner plus d'autonomie.**

Cette autonomie doit concerner d'abord la gestion, par une maîtrise plus forte des budgets par les chefs d'établissement. Elle doit toucher également la gestion du corps enseignant, en leur confiant **la responsabilité d'évaluer les profes-**

seurs, de les recruter et de gérer les remplacements temporaires.

Enfin, cette autonomie doit conduire à renforcer la communauté éducative avec des projets ambitieux. Ainsi, dans le respect des programmes nationaux, les directeurs d'établissement doivent être plus autonomes dans leur projet pédagogique, en ce qui concerne les horaires, les matières d'approfondissement, ou toute autre initiative visant à renforcer la communauté scolaire (code vestimentaire au sein de l'établissement, accompagnement des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants...).

➤ Développer l'accompagnement personnalisé des élèves et revaloriser le métier d'enseignant

Pour développer l'accompagnement personnalisé de tous les élèves dans l'enseignement primaire et secondaire, nous souhaitons que **les enseignants soient plus présents dans l'établissement.** Cette disponibilité accrue pourra être modulée entre cours, accompagnement et tutorat.

En contrepartie, nous souhaitons revaloriser le métier d'enseignant, notamment en améliorant la rémunération. Nous souhaitons également renforcer la formation pédagogique des enseignants, notamment au début de leur carrière, et

garantir l'autorité et le prestige de cette mission essentielle dans la société.

Et, pour dégager du temps pour cet accompagnement personnalisé, nous allongerons la durée de l'année scolaire en réduisant les vacances d'été, et nous allègerons la journée des élèves pour mieux tenir compte de leur rythme.

Le déploiement des outils numériques dans tous les établissements servira également l'accompagnement personnalisé de nos enfants.

➤ Pour que l'école favorise la réussite de chacun, passer du collège unique au collège pour tous

Nous souhaitons également diversifier les parcours pour mieux prendre en compte les attentes des jeunes.

Ainsi, pour que le collège soit une réussite pour chacun, nous souhaitons passer du collège unique au collège pour tous avec une plus grande personnalisation des parcours. La transition entre le primaire et le collège doit être plus douce. C'est pourquoi, nous limiterons le nombre d'enseignants par classe en 6^e et en 5^e. Nous voulons également expérimenter des collèges organisés par classes (6^e-5^e et 4^e-3^e) plutôt que par quartiers, pour sécuriser les enfants qui entrent au collège et casser les ghettos scolaires.

Nous souhaitons aussi diversifier l'offre d'enseignements dès la 4^e avec des classes « métiers-études » permettant de découvrir des métiers sans sortir de l'enseignement général. Ces classes permettront à ceux qui le souhaitent d'entrer en apprentissage dès 14 ans.

➤ Promouvoir l'égalité des chances et la méritocratie républicaine

Nous souhaitons atteindre l'objectif de 20 000 places en internat d'excellence qui permettent aux élèves défavorisés de bénéficier de meilleures conditions d'études dès lors qu'ils ont de bons résultats scolaires et qu'ils sont volontaires et motivés.

Nous voulons aussi ouvrir au moins deux « classes préparatoires aux études supérieures » par académie. Ces classes sélectionnent après le bac les meilleurs élèves boursiers pour une année de transition vers les classes préparatoires aux grandes écoles. Elles permettent à des

élèves qui auraient un bon potentiel mais des lacunes à combler d'accéder à des filières très sélectives, sans baisser les exigences de la méritocratie républicaine.

Nous poursuivrons également le développement des places en Épide (établissement public d'insertion de la défense), en continuant à les cibler sur les jeunes en difficulté scolaire, sans qualification professionnelle ni emploi, en risque de marginalisation et volontaires, pour les réinsérer durablement.

➤ Poursuivre la modernisation de l'enseignement supérieur

L'autonomie des universités et les investissements massifs dans le supérieur au cours de ce quinquennat sont des avancées majeures pour la France. Nous voulons les poursuivre et amplifier cette dynamique.

Nous voulons également rendre les licences pluridisciplinaires pour ouvrir de nouveaux horizons aux étudiants et éviter une spécialisation trop précoce.

Nous proposons aussi de développer fortement l'alternance et l'apprentissage à l'université pour rapprocher davantage les établissements supérieurs et les entreprises.

Consolider le pacte républicain

La priorité aujourd'hui, c'est le fonctionnement de la chaîne pénale, qui doit être plus efficace, en particulier pour les mineurs. Mais nous proposons également de mieux cibler l'action des forces de l'ordre et de mieux maîtriser les flux migratoires.

➤ Mettre la priorité sur l'exécution de toutes les peines, en particulier pour les mineurs

Nous assumons une politique de fermeté contre la délinquance des mineurs. Nous élaborerons un code pénal spécifique pour les mineurs, pour adapter la justice des mineurs aux nouveaux phénomènes de délinquance et lutter contre le sentiment d'impunité.

Par ailleurs, nous séparerons les fonctions, aujourd'hui confondues chez le juge des enfants, de protection des mineurs en danger et de sanction en cas de délit. Ainsi, nous protégerons mieux les mineurs



victimes, et nous sanctionnerons plus fermement les mineurs délinquants. Cette réforme de la justice des mineurs doit aussi permettre de raccourcir le délai entre le délit et la sanction.

Pour renforcer l'exemplarité de la sanction et disposer de sanctions plus adaptées à des premiers délits, nous rendrons possibles les travaux de réparation des actes commis dès 12 ans, avec l'autorisation des parents.

Parallèlement, pour les cas les plus difficiles, nous réserverons certains établissements Épide aux mineurs délinquants et nous continuerons à augmenter les capacités des centres éducatifs fermés. Nous généraliserons également le service citoyen pour les délinquants récidivistes.

Pour que la justice ait les moyens de faire appliquer les peines prononcées, nous construirons de nouvelles places de prison pour atteindre 80 000 places en 2017. Parallèlement, nous supprimerons les réductions de peine automatiques ainsi que les aménagements automatiques pour les peines de moins de deux ans. Nous interdirons également la libération conditionnelle tant que les deux tiers de la peine ne sont pas purgés. Et nous instaurerons des peines planchers pour les réitérants, et plus seulement pour les récidivistes.

Enfin, nous améliorerons l'organisation et l'efficacité de la justice pour la rendre plus rapide, grâce à une loi de programmation ambitieuse. Dès à présent, nous annonçons que nous souhaitons confier au parquet la responsabilité de l'exécution des peines. Le juge d'application des peines doit, quant à lui, se concentrer sur le suivi des détenus et sur les contentieux entre le parquet et le condamné. La victime sera ainsi mieux prise en compte par une justice modernisée.



➤ **Accroître la présence des forces de l'ordre sur le terrain**

Pour améliorer l'efficacité et la visibilité des forces de sécurité, nous souhaitons renforcer leur présence sur le terrain en généralisant les patrouilleurs, en allégeant les procédures administratives, en développant les nouvelles technologies les plus efficaces et en faisant un usage régulier des forces mobiles.

Nous souhaitons également **mieux coordonner les forces de la police nationale, de la gendarmerie nationale et de la police municipale, véritable troisième force de sécurité**, en définissant pour chacun des fonctions prioritaires. Cette meilleure coordination permettra de renforcer l'investigation et la lutte contre tous les phénomènes de délinquance, des petites infractions au grand banditisme.

➤ **Renforcer la maîtrise des flux migratoires, mobiliser le cadre national et européen**

Nous souhaitons durcir les conditions du regroupement familial. En particulier, nous voulons que la délivrance des titres de séjour soit conditionnée strictement à l'entrée légale sur le territoire. Et **nous souhaitons aligner les conditions de ressources et de logement du rapprochement familial sur celles existant pour le regroupement familial**.

Nous continuerons également à **réformer le droit d'asile**. La réforme des procédures d'examen des demandes d'asile doit permettre de rendre des décisions plus justes et plus rapides (moins d'un an maximum) et doit nous rapprocher des dispositifs de nos partenaires européens.

Pour ce qui est des opérations de reconduites à la frontière, nous proposons de **renforcer les capacités des centres de**

rétenion administrative et de conditionner le nombre de visas délivrés et l'aide au développement pour les pays d'origine, en fonction de leur coopération pour le retour de leurs ressortissants immigrés illégaux.

L'aide médicale d'État (AME) pour les étrangers en situation irrégulière sera mieux contrôlée et recentrée sur les situations d'urgence sanitaire et sur les risques épidémiques.

Enfin, nous souhaitons **mieux contrôler les frontières de l'espace Schengen : un État qui ne respecterait pas ses obligations serait sanctionné**. Sa participation pourrait être suspendue, sans remettre en cause le fonctionnement du reste de l'espace Schengen.

➤ **Affirmer les valeurs républicaines**

Nous souhaitons continuer à lier nationalité et volonté d'être français. Aujourd'hui, toute personne née en France de parents étrangers acquiert automatiquement la nationalité française à sa majorité si elle vit en France ou a vécu en France pendant cinq ans depuis l'âge de 11 ans. Sauf si elle refuse la nationalité française (dans les six mois avant la majorité ou dans les douze mois qui la suivent). Nous proposons d'inverser cette logique pour s'inscrire dans une dynamique positive de manifestation de la volonté. **Une personne née en France de parents étrangers qui souhaite acquérir la nationalité française devra, entre 16 et 18 ans, en faire la demande.**

Nous continuerons également à **lier droit de vote et citoyenneté française ou européenne**.

Nous voulons renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser l'engagement. Pour ce faire, nous mettrons tout d'abord en place un parcours de citoyenneté, du civisme et de l'esprit de défense. Ce parcours s'articulera tout au long de la vie autour d'événements structurants, notamment pour chaque enfant **une cérémonie d'entrée dans la vie citoyenne à 18 ans, une semaine « Défense et citoyenneté » (à la place de l'actuelle journée), qui devra évoluer, à la fin du quinquennat, vers un service civique universel et obligatoire pour tous les jeunes Français.**

Nous proposons également de **développer une nouvelle réserve citoyenne**, composée de volontaires issus de divers organismes, institutions, associations, qui

sont prêts à se rendre disponibles pour des missions d'intérêt général en cas de situations exceptionnelles (catastrophes naturelles, événements populaires de grande ampleur...) ou pour l'encadrement du service civique universel.

Nous réaffirmons **notre attachement au principe de laïcité et à la lutte contre le communautarisme**. Les agents des différentes fonctions publiques doivent être formés aux enjeux de la laïcité. Le règlement intérieur des entreprises doit permettre d'encadrer les pratiques religieuses sur le lieu de travail. Nous voulons étendre les obligations de neutralité du service public aux collaborateurs occasionnels et aux structures privées des secteurs social, médico-social ou de la petite enfance chargées d'une mission de service public ou d'intérêt général (hors structures à caractère confessionnel). Et pour assurer la transparence financière, nous souhaitons que les fonds étrangers visant à la construction et à l'entretien de lieux de culte transitent obligatoirement par une fondation nationale propre à chaque culte.

Nous souhaitons également **poursuivre le combat qui a été engagé pendant le quinquennat contre les discriminations et les inégalités entre les hommes et les femmes**. Nous voulons notamment instaurer **un droit spécifique à la formation pendant le congé parental**. Nous voulons aussi que les administrations augmentent le nombre de leurs cadres dirigeants féminins pour atteindre une proportion de 40 % d'ici à 2017.

➤ **Valoriser tous les territoires de la République**

Nous voulons également réaffirmer que l'égalité entre les Français et l'unité de notre République sont des valeurs essentielles pour nous. Tous les Français doivent pouvoir exprimer leurs talents sans aucune discrimination et bénéficier du même niveau de service public, quels qu'ils soient, et quel que soit leur lieu de résidence.

Dans cette perspective, l'action des élus locaux est absolument essentielle : l'État et les collectivités locales doivent agir dans la même direction, au service des Français. La confusion des rôles est toujours néfaste.

Pour conjuguer responsabilisation des acteurs locaux, adaptation aux besoins du terrain et pilotage efficace des politiques publiques, nous proposons de **développer**

les logiques de contractualisation entre l'État et les collectivités, par exemple dans le domaine du logement. Nous confirmons le choix de la transparence, comme levier de modernisation de l'action publique, **en poursuivant la mise à disposition des données publiques sur Internet (open data).**

Parce que nous attachons de l'importance aux territoires et que nous voulons améliorer leur capacité d'action, parce que nous défendons l'organisation décentralisée de la République, nous souhaitons également poursuivre la réforme des collectivités territoriales, notamment en fusionnant les services des conseils généraux et des conseils régionaux.

La ruralité est pour nous un atout pour la France, à condition de donner les moyens à la France rurale de valoriser ses talents. Nous croyons à l'emploi dans les territoires ruraux. Nous renforcerons donc les pôles de compétitivité et les pôles d'excellence rurale. Nous équiperons les territoires ruraux en Internet à très haut débit, condition de l'attractivité et du développement de l'emploi dans les zones rurales. Et nous continuerons à simplifier la vie quotidienne des habitants des zones rurales en modernisant les services publics, en luttant contre les déserts médicaux, en facilitant les déplacements, en développant les services à la personne (petite enfance, transports à la demande, portage de repas, par exemple).

Par ailleurs, nous soutenons le passage de la politique des cités à la politique de la cité. Il s'agit d'abord de l'élargissement du champ d'intervention de la rénovation urbaine à de nouvelles thématiques et à l'espace urbain global, au-delà des seuls quartiers prioritaires. Nous souhaitons par exemple réviser les critères d'éligibilité à la politique de la ville et les définir à l'échelle de la ville ou de l'agglomération et non plus du quartier. Pour la rénovation urbaine, nous devons davantage nous appuyer sur des financements innovants et sur des logiques économiques durables (avec des partenariats public-privé, avec des prises de participation transitoires des acteurs publics dans les programmes immobiliers plutôt que des subventions « en pure perte »...).

Enfin, nous considérons qu'avec l'outre-mer, le cœur de la France bat partout sur la planète. Ce sont des territoires avancés qui permettent à notre pays de se projeter dans le vaste monde. Peu de

pays peuvent ainsi bénéficier d'une présence aussi forte à travers le globe. C'est une chance unique pour la France et pour l'Union européenne. C'est pourquoi nous proposons d'encourager les collectivités locales à signer des accords de coopération régionale, plus nombreux et plus approfondis, et de s'appuyer sur les structures portuaires pour développer les échanges. Nous souhaitons également y assurer la modernisation des infrastructures et accompagner la diversification des activités économiques pour conforter le développement endogène des territoires.

➤ Garder notre avance face aux défis de l'autonomie : handicap et dépendance

Nous poursuivrons pour les personnes handicapées le travail engagé depuis la loi de 2005. Le défi de la scolarisation a été largement relevé. Il faut le poursuivre avec l'enseignement supérieur. Il nous faut également proposer des réponses adaptées pour les enfants qui n'ont pas pu être scolarisés en milieu ordinaire.

Nous souhaitons améliorer l'accompagnement personnalisé des personnes handicapées, en fonction de leur projet de vie et de leur handicap. L'accès à l'emploi doit être une priorité car c'est le moyen privilégié de participer à la vie sociale. Nous voulons soutenir les familles concernées par le handicap et faire évoluer la perception de l'ensemble de la société. Enfin, nous réaffirmons notre attachement à l'objectif de rendre accessible à toutes les formes de handicap d'ici à 2015 l'ensemble des aspects de la vie quotidienne de la cité.

Nous voulons développer une offre intermédiaire entre le tout-domicile et le tout-établissement, pour offrir des conditions de bien-vivre aux Français qui prennent de l'âge, et prévenir l'isolement et la perte d'autonomie.

➤ Transmettre notre patrimoine culturel et favoriser la création

À travers la culture se transmet cet ensemble de repères esthétiques, intellectuels et moraux qui fournit à nos concitoyens un monde commun de valeurs et de références. La culture est aussi pour la France un moyen de continuer à faire entendre sa voix dans le monde. Elle est

enfin un atout pour notre développement, un secteur économique dynamique, facteur de croissance, une force pour l'attractivité de la France.

C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre l'action de démocratisation de la culture conduite durant le quinquennat (gratuité des musées pour les jeunes, développement de l'enseignement artistique à l'école...), développer de nouvelles sources de financement pour la culture, et notamment pour la création, avec l'accroissement du mécénat des PME, aujourd'hui limité, continuer à accompagner nos industries culturelles avec, par exemple, la montée en puissance du Centre national de la musique sur le modèle du Centre national du cinéma pour structurer la filière, et constituer des partenariats au niveau européen, notamment pour faire contribuer les acteurs transnationaux d'Internet au financement de la production des contenus culturels.

➤ Être sur le podium des grandes nations sportives

Formidable école de transmission des valeurs et facteur de lien social, notamment grâce à l'implication des bénévoles, le sport amateur et professionnel doit s'adapter à de nouveaux défis : difficultés de financement, modernisation des infrastructures pour répondre à la diversité des usages et des publics, lutte contre les dérives inacceptables que sont le dopage ou la violence, redynamisation de notre attractivité pour continuer à accueillir des compétitions internationales...

Nous proposons de renforcer le contrôle des clubs, dans tous les sports professionnels, en faisant adopter les règles du « fair-play financier », qui obligent les acteurs du sport à une gestion plus rationnelle et à des investissements de long terme, notamment dans les infrastructures et dans la formation de la jeunesse.

Nous voulons sanctionner pénalement la fraude et la corruption sportive en créant un délit de fraude sportive et créer un comité national d'éthique, en lien avec les fédérations sportives, chargé de veiller au respect des valeurs du sport par les sportifs représentant la France dans les compétitions internationales. Nous souhaitons également créer une cellule de lobbying permanente pour les candidatures aux grands événements sportifs et promouvoir la polyvalence des équipements sportifs. |

L'AMBITION

PORTER HAUT LES VALEURS DE LA FRANCE DANS LA MONDIALISATION

Notre ambition pour la France en Europe et dans le monde est simple : nous souhaitons porter haut les valeurs de notre pays et nous voulons que les Français soient gagnants dans la mondialisation.

Nous souhaitons que la France soit le moteur d'une refondation de l'Europe, une Europe plus forte et plus protectrice, une Europe qui refuse la naïveté et défende

les intérêts des Européens et des Français. Nous souhaitons que la France pèse dans le monde et continue à promouvoir la paix, les droits de l'homme et une mondialisation équitable, respectueuse de l'homme et de la planète. Enfin, nous voulons renouer avec l'esprit d'audace et de conquête, à rebours des partisans de la « démondialisation ».



Renforcer l'esprit d'audace et de conquête

➤ Aider nos entreprises à profiter du dynamisme de la croissance mondiale

L'objectif pour le prochain quinquennat sera de **doubler le nombre de nos PME et ETI exportatrices pour atteindre le chiffre de 200 000**. L'export constitue, en effet, l'un des principaux gisements d'emplois dans les années à venir.

Nous renouvellerons le principe de patriotisme économique à l'export en constituant dans tous les secteurs des filières structurées associant grands groupes et PME. Par ailleurs, nous mettrons en place une politique de différenciation pour les pays émergents.

Dans les relations commerciales de l'Union européenne avec le reste du monde, des règles préférentielles ont été établies pour favoriser les pays dont l'économie était peu développée. Ce principe est juste mais il doit être actualisé en fonction des évolutions économiques. Les pays pauvres d'hier sont parfois devenus les géants d'aujourd'hui.

Nous instaurerons **une politique de différenciation dans les relations de la France et de l'UE avec les pays en développement, en excluant les principaux pays émergents du bénéfice des droits de douane réduits** prévus par le système de préférence généralisé européen.

Nous veillerons également à ce que l'aide publique au développement dans les pays émergents puisse avoir des retombées positives pour les entreprises françaises présentes à l'international.

➤ Renforcer le rayonnement de la France grâce à la francophonie et aux Français de l'étranger

La France dispose de deux atouts essentiels dans la mondialisation. Deux atouts qu'elle doit toujours mieux valoriser : son rayonnement culturel et la communauté française à l'étranger, qui compte près de 2 millions de personnes.

Le rayonnement culturel de la France est indissociable du développement de la francophonie. La défense du pluralisme linguistique et de la diversité culturelle dans le monde passe d'abord par un effort exigeant en faveur de la langue et de la culture françaises à l'échelle internationale.



Longtemps limitée à des agents publics et à des cadres expatriés, la population des Français établis hors de France reflète aujourd'hui parfaitement l'insertion de la France dans la mondialisation : elle inclut des entrepreneurs, des salariés d'entreprises étrangères (notamment dans les pays émergents faisant appel aux compétences développées en France), des retraités et un nombre toujours croissant d'étudiants. En facilitant la circulation de ces expatriés entre la France et les pays où ils ont choisi de s'installer (grâce à la simplification des démarches administratives et à la mise en place d'un régime fiscal favorisant le retour en France), l'économie française pourra bénéficier de leur expérience, notamment en ce qui concerne le développement des marchés à l'export.

Pour faciliter la scolarisation des enfants français à l'étranger et pour favoriser le développement de la francophonie, les établissements scolaires français jouent un rôle considérable. Nous voulons l'accentuer. Nous proposons notamment de **transformer l'Agence pour l'enseignement à l'étranger en véritable rectorat des Français de l'étranger**. Nous voulons aussi **développer les implantations de lycées français à l'étranger, particulièrement dans les pays émergents, en s'appuyant sur des partenariats public-privé.**

Concernant la protection sociale, **une réforme de la Caisse des Français de l'étranger** devrait permettre d'intégrer pleinement cette institution dans le système français de Sécurité sociale en donnant un caractère obligatoire à son adhésion.

➤ Garantir la protection des Français et l'influence de la France grâce à la Défense nationale

Que la France fasse partie du club des cinq puissances qui sont membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ne relève pas du hasard. Être en mesure d'intervenir comme nous l'avons fait en Libye pour venir en aide à un peuple menacé et assurer la défense de nos intérêts n'est pas à la portée de tous les États. Notre participation à l'Otan, notre engagement en faveur d'une défense européenne et le développement de partenariats stratégiques visent à renforcer nos capacités d'intervention dans les opérations extérieures.

Nous nous engageons à **soutenir avec force l'effort en faveur de la Défense nationale qui n'est pas une variable d'ajustement budgétaire mais une condition essentielle de notre souveraineté.**

Par ailleurs, nous renforcerons le lien armée-Nation. Au travers du parcours de



recherche et/ou pour protéger le capital de PME-PMI positionnées sur des technologies clés et critiques.

Promouvoir une refondation de l'Europe, plus forte et plus protectrice

➤ Promouvoir des industries fortes en Europe : la fin de la libéralisation et de la concurrence comme dogmes

L'Union européenne a œuvré pendant cinquante ans à la suppression des barrières aux échanges et des distorsions de concurrence, dans une logique d'intégration économique. Aujourd'hui, les économies européennes sont intégrées. La priorité pour l'Union européenne n'est donc plus la libéralisation et la concurrence, mais dans la promotion de l'emploi et de la croissance, dans un contexte de mondialisation et de concurrence inter-

négalif à l'égard des entreprises de taille importante mais qu'elle tienne compte dans ses analyses de l'intérêt pour l'Europe de disposer de champions de taille mondiale. De la même manière, nous voulons que l'Union européenne n'ait plus un *a priori* négatif vis-à-vis des aides d'État, mais qu'elle en apprécie les effets réels à moyen et long terme sur l'emploi et la création de richesses en Europe.

L'accompagnement de la croissance et du développement des PME doit également être plus au cœur des politiques européennes. Cela passe d'abord par la **Banque européenne d'investissement (BEI), qui doit renforcer son intervention auprès des PME.** Entre 2008 et 2010, 150 000 PME ont bénéficié du concours de la BEI. Il faut aller bien au-delà pour soutenir les entreprises qui innovent, créent de l'emploi et exportent. Cela passe également par le Programme-cadre de recherche et de développement (PCRD). Le PCRD est un outil de financement essentiel pour l'innovation en Europe (50 milliards d'euros pour le 7^e PCRD

citoyenneté, du civisme et de l'esprit de défense. En renforçant la commémoration du 11 Novembre, comme Journée nationale de la mémoire et du souvenir pour tous les « morts pour la France ». En donnant plus de place à la reconnaissance de l'engagement militaire, notamment en faisant inscrire systématiquement sur les monuments aux morts des communes les noms des soldats morts en opération.

Nous soutenons la mise en place de coopérations européennes dynamiques et portées sur des projets concrets pour faire avancer l'Europe de la défense avec nos partenaires capables de s'engager.

Parce que l'indépendance, l'emploi, la recherche et l'excellence technologique de notre pays sont en jeu, nous soutenons la définition d'une **stratégie industrielle pour les entreprises de souveraineté, au-delà du périmètre de la Défense.**

Dans cette perspective, nous proposons la **création d'un fonds d'investissement pour ces industries avec un soutien tout particulier aux PME et à la recherche.** Ce fonds pourrait être alimenté pour partie par la vente de participations de l'État dans le capital des entreprises du domaine. L'État resterait actionnaire de référence. Il s'agirait de disposer de ressources additionnelles pour financer des actions de



nationale qui peut se révéler déloyale.

Nous voulons que l'Europe n'entrave plus la constitution de champions européens de l'industrie et des services, comme cela a pu être le cas par le passé au travers de la politique européenne de concurrence, mais au contraire qu'elle facilite leur émergence, à travers une vraie politique industrielle.

Pour incarner ce changement stratégique, nous souhaitons tout d'abord, sur le plan institutionnel, **nommer un commissaire commun à la concurrence et à la politique industrielle.**

Nous souhaitons également que l'Union européenne n'ait plus un *a priori*

2007-2013). Le prochain PCRD devra miser davantage sur les PME, en simplifiant les démarches pour les entreprises, et en conditionnant une part importante des financements à la participation de PME aux projets de recherche.

➤ Instaurer des relations commerciales équitables avec le principe de réciprocité

Nous souhaitons mettre tout en œuvre, au niveau européen, pour que les relations commerciales s'organisent autour du principe de réciprocité. Nous refusons que l'Europe s'engage dans des négociations commerciales inéquitables.

L'Europe doit défendre dans les négociations commerciales, qu'elles soient bilatérales ou multilatérales, un principe de réciprocité. Réciprocité dans l'ouverture des marchés. Réciprocité dans les normes, notamment sociales et environnementales, qui sont appliquées.

Nous souhaitons que ce principe de réciprocité dans les relations commerciales se traduise par la mise en place de « taxes réciprocité » aux frontières de l'Europe : la fiscalité sera modulée afin de corriger les phénomènes de concurrence déloyale de la part de pays n'ayant pas les mêmes normes sociales, environnementales, mais également économiques (contrôle des aides d'État...) que l'Europe.

Ces « taxes réciprocité » intégreront notamment la « taxe carbone » aux frontières de l'Europe.

Afin d'assurer leur conformité à l'OMC, ces taxes seront ciblées et liées à des conventions internationales identifiées (normes de l'Organisation internationale du travail, convention sur la diversité biologique, protocole de Kyoto, etc.).

Enfin, nous souhaitons que ce principe de réciprocité s'applique à l'accès aux marchés publics : **l'Europe ne doit autoriser l'accès à ses marchés publics qu'aux entreprises des pays qui, en retour, ouvrent l'accès à leurs propres marchés publics.**

➤ **Consolider la zone euro grâce à l'intégration économique et fiscale à 17**

Dans la continuité des avancées promues par le président de la République et la chancelière allemande, nous nous engageons en faveur d'un **véritable gouvernement économique de la zone euro**. Nous voulons notamment qu'un sommet de la zone euro se réunisse au niveau des chefs d'État selon les besoins et au moins six fois par an. Ce sommet devra disposer d'un secrétariat permettant d'assurer le suivi de ses décisions.

Nous proposons de **créer une assemblée parlementaire de la zone euro** regroupant des députés européens de la zone euro et des représentants des parlements des États de la zone euro. Elle assumera un rôle de contrôle et de suivi des décisions prises lors des sommets de la zone euro. Cette assemblée donnera une légitimité démocratique plus forte aux décisions européennes.

Nous voulons également que les poli-

tiques budgétaires et fiscales des États membres de la zone euro soient plus cohérentes entre elles. Sans cette cohérence, nous devons à nouveau faire face à des crises telles que celle que nous traversons aujourd'hui, du fait de politiques nationales trop laxistes et mal articulées avec la politique monétaire commune. Sans cette cohérence, nous continuerons à faire face à des phénomènes de dumping fiscal et de concurrence déloyale, qui nuisent à la cohésion de la zone et diminuent les recettes fiscales.

Conformément aux annonces de Nicolas Sarkozy et d'Angela Merkel, nous nous attacherons à ce que **l'ensemble des États membres de la zone euro mettent en place une règle d'or d'ici à fin 2012**, de préférence de niveau constitutionnel. Par ailleurs, nous souhaitons qu'un pays ne



puisse intégrer la zone euro sans avoir préalablement mis en place une règle d'or.

Enfin, nous proposerons à d'autres États membres de la zone euro de rejoindre l'initiative de convergence fiscale déjà engagée avec l'Allemagne, notamment sur l'impôt sur les sociétés.

➤ **Continuer à enrichir la construction européenne avec des projets entre États pionniers, en commençant par le moteur franco-allemand**

Sans contradiction avec les politiques européennes mais au-delà de celles-là, à l'image de l'accord de coopération franco-britannique dans le domaine de la défense signé en novembre 2010 ou de la coopération franco-espagnole dans la lutte antiterroriste, les États européens qui le peuvent et le veulent, doivent s'engager dans des coopérations étroites dans différents domaines et notamment industriels.

Ces avant-gardes ne doivent pas être



vues comme des clubs d'États qui excluent leurs voisins européens mais comme des initiatives ouvertes à ceux qui souhaitent et peuvent s'engager. Ces avant-gardes ont donc vocation à avoir un effet d'entraînement là où l'Europe à 27 ne souhaite pas ou n'a pas la capacité de s'engager.



Nous souhaitons que la France s'engage dans cette voie et sollicite ses partenaires, à commencer par l'Allemagne, afin de **mettre en place des avant-gardes d'États pionniers**.

Nous pensons que ces initiatives pourraient tout particulièrement favoriser l'émergence de champions et de grands projets industriels européens, notamment dans les domaines de l'énergie, des transports ou encore de la défense.

Par exemple, nous pourrions propo-



ser la création d'un acteur ferroviaire européen disposant d'une taille critique et apte à jouer un rôle sur tous les marchés émergents. Ou la mise en place d'une centrale européenne d'achat du gaz et du pétrole, afin que l'Europe ait une vraie force de négociation face à ses fournisseurs.

Consolider l'identité européenne en défendant les frontières de l'Europe

La maîtrise des flux migratoires est un impératif qui passe par un meilleur contrôle des frontières de l'espace Schengen. Les États membres qui ne respectent pas leurs devoirs en la matière doivent être suspendus, sans que l'ensemble de l'espace Schengen soit remis en cause.

Par ailleurs, les frontières de l'Europe doivent être clairement définies. Nous souhaitons donc poursuivre les processus d'adhésion engagés avec les pays des Balkans. En revanche, nous restons opposés à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne.

Être à la pointe du combat pour une mondialisation équitable

Permettre aux pays les moins développés d'élever leur niveau de vie grâce à une politique de codéveloppement solidaire

La France est l'un des plus grands contributeurs à l'aide publique au développement : nous sommes le 4^e plus gros donateur du monde en volume, le 2^e du G8, si l'on rapporte notre effort au PIB. 60 % de cette aide publique au dévelop-

pement vise l'Afrique. La France est en effet très engagée pour accompagner le développement et la démocratisation des pays africains, face aux bouleversements géopolitiques, économiques et climatiques. Nous comptons poursuivre cet effort lors du prochain quinquennat. C'est conforme à nos valeurs et c'est aussi notre intérêt.

Nous souhaitons aider les pays les moins développés à élever leur niveau de vie par une politique de codéveloppement solidaire, c'est-à-dire des transferts



de compétences et de technologies. La coopération technique internationale doit être un axe majeur de notre politique étrangère.

Cela passe, d'une part, par un rôle accru de l'Agence française de développement et, d'autre part, par une fusion de la vingtaine d'opérateurs qui dépendent aujourd'hui de différents ministères au sein d'une seule et unique agence de coopération technique internationale. Cette agence serait capable de mobiliser l'excellence française dans tous les domaines, sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères.

Nous voulons également transmettre nos savoir-faire aux pays les moins avancés. Nous faciliterons la mise à disposition de Français compétents au service d'entreprises des pays les moins avancés, notamment grâce à des « VIE seniors » (volontariat international en entreprise) destinés à des salariés expérimentés qui pourront ainsi contribuer au rayonnement de la France et au développement des relations économiques.

Nous souhaitons également que des étrangers à haut potentiel continuent à venir en France pour se former, acquérir des compétences, tout en contribuant à l'économie française, et participer à terme au développement économique de leur pays d'origine. Dans cette perspective,

nous voulons créer un contrat à durée déterminée spécifique, en lien avec la carte bleue européenne, avec un volet formation important.

Enfin, nous souhaitons que soit mise en place une taxation sur les transactions financières qui contribuerait à financer le développement économique et social des pays les moins avancés et la lutte contre le changement climatique.

Continuer à améliorer la gouvernance mondiale

Nous souhaitons d'abord poursuivre les avancées du G20. Le G20, en particulier lors de la présidence française, a permis de prendre de nombreuses mesures en faveur de la stabilité du système financier mondial : régulation des activités financières et des règles d'attribution des bonus des traders ; mise en place d'un véritable système monétaire international ; réduction de la volatilité des prix des matières premières, notamment agricoles...

Nous souhaitons que, dans le cadre du G20, la France poursuive son engagement afin de réduire les grands déséquilibres mondiaux et de mieux coordonner les politiques économiques des vingt plus grandes puissances, représentant 85 % de la production mondiale.

La France doit aussi travailler à l'émergence d'une gouvernance mondiale plus efficace. Nous vivons encore avec des institutions internationales du milieu du xx^e siècle, largement inadaptées à la situation mondiale actuelle et au développement des échanges internationaux. Le système actuel est dépassé parce qu'il y a trop d'organes spécialisés, sans vision globale, et sans réel pouvoir de décision. Le passage du G8 au G20, sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, a été une grande avancée de la gouvernance mondiale. À terme, il faut aller encore plus loin en proposant une fusion du G8 et du G20. Ce nouveau G20 devra devenir une instance formelle, avec un secrétariat permanent pour gagner en réactivité et en efficacité.

Nous poursuivrons les initiatives pour donner naissance à une organisation mondiale de l'environnement.

Enfin, nous rappelons avec force qu'il est hors de question de fragiliser la voix de la France dans le monde en remettant en cause sa place de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et son droit de veto. ■

UN PROJET À COÛT ZÉRO

**2012
2017**

Le prochain quinquennat sera celui du retour à l'équilibre des finances publiques, selon le plan annoncé par le gouvernement. Ce plan comprend d'ores et déjà des mesures fortes pour 2012-2017 comme la poursuite du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux au sein de l'État, le maintien de la contribution de 3 % sur les hauts revenus ou la poursuite de la maîtrise des dépenses d'assurance maladie. La mise en œuvre de ce plan est vitale pour la France ; elle n'est pas négociable. Avec l'UMP, la France sera à l'équilibre en 2016.

2012-2017 sera aussi le quinquennat qui permettra de construire un chemin de réussite pour la France au XXI^e siècle. En créant plus de richesses et d'emplois sur notre territoire. En investissant dans l'éducation et dans le renforcement du pacte républicain. En portant haut les valeurs de la France dans la mondialisation.

Le projet de l'UMP pour 2012 s'inscrit dans la trajectoire de retour à l'équilibre des finances publiques définie dans le plan du gouvernement. C'est un projet à coût zéro : il ne rajoute pas de dépenses supplémentaires. Toute nouvelle dépense est compensée par une baisse de dépense au moins équivalente.

Une fiscalité antidélocalisation

Pour développer l'emploi en France, nous souhaitons transférer les cotisations famille (35 Mds € en 2012) sur une fiscalité anti-délocalisation qui ne repose plus sur le travail. La compétitivité de nos entreprises sera améliorée par cette diminution de 8 % des charges qui pèsent sur le travail. Afin de répartir l'effort et de ne pas pénaliser le pouvoir d'achat, cette fiscalité antidélocalisation jouera sur plusieurs leviers : l'impôt sur

les sociétés des grands groupes, qui ont un taux d'imposition effectif inférieur à celui des PME, la fiscalité sur le capital, la CSG et la TVA.

Nous souhaitons travailler avec les partenaires sociaux sur le meilleur équilibre entre ces leviers. Ce transfert ne modifie pas le taux de prélèvements obligatoires et il ne remet pas en cause le montant des prestations familiales ; il en modifie uniquement le mode de financement.

Dépenses : priorité à l'éducation et au pacte républicain

Nous souhaitons également investir dans l'éducation de nos enfants et dans le renforcement du pacte républicain. Les dépenses publiques dans ces deux domaines seront donc augmentées progressivement au cours du quinquennat. **Le coût global sur cinq ans est de 30 Mds € ; 20 Mds € pour l'éducation, et 10 Mds € pour le pacte républicain.**

Dans le domaine de l'éducation, la principale dépense nouvelle proviendra de la revalorisation des salaires des enseignants du primaire et du secondaire, pour les enseignants volontaires qui souhaitent augmenter leur disponibilité dans les établissements et s'impliquer dans le suivi personnalisé des élèves. Le développement de l'apprentissage, l'ouverture de nouvelles places en crèche et en jardins d'éveil ainsi que la semaine « Défense et citoyenneté » et le service civique obligatoire (à partir de 2016) constitueront les autres dépenses nouvelles dans le domaine de l'éducation.

Pour ce qui est du renforcement du pacte républicain, les dépenses supplémentaires se concentreront sur l'exécution des peines, avec l'ouverture de nouvelles places de prison, de centres éducatifs fermés et d'Épide, la gestion

rigoureuse de l'immigration avec l'augmentation des capacités des centres de rétention administrative, le contrat unique d'insertion pour les titulaires du RSA socle, la rénovation urbaine et la mise en place d'une carte sociale sécurisée.

30 Mds€ d'économies également réparties

Ces 30 Mds € de dépenses nouvelles sur l'ensemble du quinquennat seront intégralement financés par des économies de dépenses, réparties également entre État, Sécurité sociale et collectivités locales.

Pour l'État, les économies viendront principalement d'une diminution de certains allègements de charges liés à la réduction du temps de travail, de la fusion entre la PPE et le RSA, de la réorganisation du travail dans l'administration et de la lutte contre la fraude fiscale et sociale. Les niches fiscales continueront par ailleurs à être diminuées.

Pour la Sécurité sociale, nous proposerons aux partenaires sociaux de revoir les indemnités chômage pour les rendre dégressives dans le temps, dès lors que le chômage diminuera. Dans le domaine de l'assurance maladie, nous poursuivrons nos efforts pour mieux responsabiliser patients et prescripteurs et pour améliorer l'organisation des parcours de soins entre l'hôpital, la médecine de ville et le secteur médico-social.

Enfin, nous demanderons aux collectivités locales d'engager la même démarche de modernisation des politiques publiques et de l'organisation du travail que celle conduite par l'État depuis 2007. Nous modulerons les concours financiers de l'État en fonction des efforts réalisés. Nous poursuivrons la réforme des collectivités locales en fusionnant les services des conseils généraux et ceux des conseils régionaux. |



Votez sur le projet de l'UMP pour 2012

Du 14 au 26 janvier 2012, il revient à tous les adhérents de l'UMP de voter pour que ces propositions deviennent notre projet.

Le Conseil national votera à son tour le samedi 28 janvier 2012.

Votre participation est essentielle !

1. QUI PEUT VOTER ?

Le vote se déroulera du samedi 14 janvier 8 h 00, heure de métropole, au jeudi 26 janvier 20 h 00, heure de métropole.

>>> Seuls les adhérents à jour de leur cotisation (2011 ou 2012) au moment du vote auront la possibilité de voter.

Pour renouveler votre adhésion et participer au vote, plusieurs possibilités vous sont offertes :

› par courrier en téléchargeant un bulletin d'adhésion sur www.u-m-p.org et en le retournant avec votre chèque au siège national de l'UMP jusqu'au 16 janvier 2012 inclus.

› par carte bancaire sur notre site Internet www.u-m-p.org/adherer jusqu'au 22 janvier 2012 inclus.

› par carte bancaire par téléphone au **0885 867 867** (0,15 euro TTC/min) jusqu'au 22 janvier 2012 inclus.

› pendant toute la durée du scrutin, dans les bureaux de vote UMP près de chez vous, en remettant directement votre bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement (la liste des bureaux de vote sera disponible sur notre site à partir du 4 janvier 2012).

Si vous n'êtes pas à jour de cotisation, vous avez reçu un courrier contenant vos codes de vote. Conservez-les bien. Ils seront automatiquement activés lors de votre réadhésion, dans un délai de 48 heures maximum.

>>> Si vous êtes adhérent à jour de cotisation 2011 ou 2012, vous allez recevoir à compter du 9 janvier prochain un courrier important dans lequel figureront vos codes de vote personnels. Conservez-les bien, ils vous seront indispensables pour voter.

2. COMMENT VOTER ?

>>> Les adhérents à jour de cotisation en 2011 ou en 2012 pourront voter en se connectant sur le site Internet de l'UMP, www.u-m-p.org/vote à partir du 14 janvier prochain à 8 h 00, heure de métropole. Les personnes ne disposant pas d'accès internet pourront se rendre dans les bureaux de vote que l'UMP mettra en place dans chaque département.

>>> En cas de problème avec vos codes de vote, un numéro de téléphone spécial est mis à votre disposition du 14 au 26 janvier 2012 : **01 83 77 01 55**

Du lundi au vendredi :
de 14 à 19 heures, heure de métropole

Samedi et dimanche :
de 9 à 19 heures, heure de métropole

Le projet de l'UMP est également disponible sur www.u-m-p.org